Kadéos Edenred

Bon de commande 2018
Chèques Cadeaux Kadéos®

Votre code client :	
Votre référence commande (facultatif) :	
Code opération EDENRED :	

GAGNEZ DU TEMPS : COMMANDEZ EN LIGNE

Commandez et suivez vos commandes et livraisons en temps réel sur votre Espace Client www.espaceclient.edenred.fr. Vous n'êtes pas encore inscrit ? Contactez votre commercial Edenred(4).

VOS COORDONNÉES / ADRESSE DE LIVRAISON PROFESSIONNELLE

Entité : ☐ Entreprise ☐ CE ☐ COS ☐ Association

Raison sociale : ....

Adresse : ....

....

....

CP : |_|_|_|_|_| Ville : .... Pays : ....

Nom/prénom du contact : ....

Fonction : ....

N° SIRET : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

N° TVA intra-communautaire : |_|_| |_|_| |_|_|_| |_|_|_| |_|_|_|

Tél. : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| E-mail : ....

ADRESSE DE FACTURATION (si différente de celle indiquée dans VOS COORDONNÉES)

Raison sociale : ....

Adresse : ....

....

CP : |_|_|_|_|_| Ville / Pays : ....

Nom/prénom du contact : ....

Fonction : ....

Tél. : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

E-mail : ....

ADRESSE DE LIVRAISON (si différente)

Raison sociale : ....

Adresse : ....

....

CP : |_|_|_|_|_| Ville / Pays : ....

Nom/prénom du destinataire : ....

Tél. : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

1 VOTRE CHOIX

☐ **Kadéos® Infini** ☐ **Kadéos® Select** ☐ **Kadéos® Culture**

UN SEUL TYPE DE CHÈQUE PAR COMMANDE. Plus d'informations sur les produits : kadeos.fr

2 DÉTAIL DE VOTRE COMMANDE

Événement ACOSS(1) ou opérations	COMMANDE A L'UNITE			COMMANDE PAR CARNET			
	Nombre de titres	Valeur faciale du titre	Montant total	Nombre de carnets	Montant par carnet	Détail des coupures composant chaque carnet	Montant total
	Nombre de pochettes :			Les titres ont une valeur faciale unitaire comprise entre 10 et 200 €. Par carnet, entre 1 et 28 titres.			
Exemple : 56 Noël du Salarié	50	15 €	750 €	50	130 €	(6 X 20 €) + (1 X 10 €)	6 500 €
EVENEMENTS			0.00 €		0.00 €	(X €) + (X €)	0.00 €
EVENEMENTS			0.00 €		0.00 €	(X €) + (X €)	0.00 €
EVENEMENTS			0.00 €		0.00 €	(X €) + (X €)	0.00 €
EVENEMENTS			0.00 €		0.00 €	(X €) + (X €)	0.00 €
EVENEMENTS			0.00 €		0.00 €	(X €) + (X €)	0.00 €
Montant TOTAL des chèques cadeaux (non soumis à TVA)						Ⓐ	0.00 €

3 PERSONNALISATION DE VOS CHÈQUES CADEAUX

Merci d'écrire en MAJUSCULE : 50 caractères maximum par ligne, espace compris

|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

4 CONDITIONS TARIFAIRES

PRESTATIONS	TARIFICATION		PRIX H.T.	MONTANT T.T.C Soumis à TVA 20%
Frais de gestion(2)	Barème sur le montant total des chèques cadeaux commandés Ⓐ Pour une commande inférieure à 3 000€ : 3% Pour une commande de 3 001 à 10 000€ : 2% Pour une commande supérieure à 10 001€ : 1%	2.00 %	0.00 €	Ⓑ 0.00 €
Frais de livraison	12€ H.T./Point de livraison		12.00 €	Ⓒ 14.40 €
MONTANT TOTAL DE LA COMMANDE (Ⓐ + Ⓑ + Ⓒ)				14.40 €

RÈGLEMENT (à joindre impérativement au Bon de Commande)

Pour un délai de traitement optimal, nous vous invitons à régler en priorité votre commande par prélèvement ou virement.

☐ **Virement bancaire,** utilisez le RIB ci-dessous en indiquant votre Code Client dans le libellé du virement.

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE (pour règlement par virement)	
Domiciliation : BNP PARIBAS AGENCE CENTRALE	**Titulaire du compte : «Edenred France - TK Encaissement»**
IBAN	**BIC**
FR76 3000 4018 9600 0100 7992 413	BNPAFRPPPAC

☐ **Prélèvement automatique** : pour sa mise en place, merci de contacter le Centre de Relation Clients au 08 21 23 24 25 (Service 0,12 €/mn + prix appel)

☐ Chèque à l'ordre de Edenred France (délai supplémentaire de traitement : entre 48h et 72h après réception).

Merci d'indiquer votre code client au dos du chèque.

BON POUR COMMANDE(3) (Signature et cachet obligatoires)

Fait à : ....

Le : ....

Nom et Prénom : ....

Cachet et Signature

Par la signature du présent Bon de Commande, le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente au verso et les accepter sans réserve. **Pour la 1ère commande, retournez par courrier le bon de commande signé au recto.**

BON DE COMMANDE À NOUS RENVOYER

- **Par e-mail :** scannez et retournez le bon de commande accompagné du justificatif de règlement à : Commande.TK-fr@edenred.com
- **Par courrier :** accompagné de votre règlement à EDENRED France – CENTRE DE RELATION CLIENTS/COMMANDES – Immeuble Columbus – 166/180 boulevard Gabriel Péri / 92245 MALAKOFF CEDEX

(1) Réservée aux COMITES D'ENTREPRISE ET AUX ENTREPRISES SANS COMITE D'ENTREPRISE agissant dans le cadre des œuvres sociales. Évènements listés expressément par l'ACOSS à l'occasion desquels le montant des cadeaux et Chèques Cadeaux remis peut (sous réserve d'applicabilité de la circulaire ACOSS N° 2011-0000024 du 21-03-2011) faire l'objet d'une exonération de cotisations de sécurité sociale dans la limite de 166 euros par événement et par bénéficiaire (au titre de l'année 2018) dans le respect des conditions de ladite circulaire notamment, leur utilisation doit être déterminée et leur montant conforme aux usages et sous réserve de l'appréciation souveraine des juges du fond : Noël des enfants : Jouets, Jeux, Vêtements, Sport, Audiovisuel - Noël des salariés / Fête Ste Catherine / Fête des Mères / Fête des Pères / Fête St Nicolas / Départ en Retraite / Mariage / PACS Naissance : Tout rayon sauf alimentation et carburant - Rentrée scolaire : Fournitures scolaires, Vêtements, Sport, Micro. Jusqu'à 16 ans. Pour les salariés ayant des enfants de moins de 26 ans dans l'année d'attribution du chèque cadeau (sous réserve de justificatif de poursuite d'études). Chèque Kadéos® Culture est exonéré de charges sociales toute l'année et ce quel que soit le montant distribué, dans le cadre des dispositions des circulaires Acoss 2004-144 et 2006-124. Les Chèques Kadéos® Culture doivent exclusivement financer des biens ou des prestations de services à vocation culturelle. Sont exclues les compétitions ou manifestations à caractère sportif.

(2) SERVICES PROPOSÉS (INCLUS DANS LES FRAIS DE GESTION) • Chèques Cadeaux nominatifs • Impression du message sur les Chèques Cadeaux • Mise sous carnet avec la liste des points d'acceptation pour les Chèques Cadeaux et Bons d'Achat • Pochettes fournies pour les Chèques Cadeaux à l'unité, avec la liste des points d'acceptation • (3) Le bon de commande ne vaut pas facture (4) Sous condition d'éligibilité.

EDENRED FRANCE, S.A.S. au capital de 464.966.992 € – siège social : 166-180, boulevard Gabriel Péri, 92240 Malakoff – 393 365 135 R.C.S. Nanterre - TVA Intracommunautaire : FR 13 393 365 135. – N° d'immatriculation au registre des opérateurs de voyages et séjours : IM092150009 - Assurance RCP : GENERALI IARD, 7 boulevard Haussmann, 75009 PARIS – Garant : ATRADIUS CREDIT INSURANCE NV, 159, rue Anatole France (Bâtiment B - C55011) - 92596 LEVALLOIS PERRET Cedex - immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 027 496 en qualité de courtier d'assurance ou de réassurance. Les marques mentionnées sur ce document sont enregistrées et propriété d'EDENRED S.A. ou des sociétés de son groupe. 08/18.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE – CHEQUES CADEAUX ET BONS D'ACHAT KADEOS® (Version juillet 2018)

1. DISPOSITIONS GENERALES

Les présentes conditions générales de vente et leurs modalités (ci-après les « Conditions ») complètent le bon de commande ont valeur de contrat (ci-après dénommé « Contrat » entre un client personne physique ou morale agissant dans le cadre de son activité professionnelle ou un non-professionnel - selon définition de l'article préliminaire du Code de la Consommation et interprété par la jurisprudence- (ci-après dénommé « Client ») désirant effectuer l'achat d'un chèque cadeau et/ou d'un bon d'achat (ci-après dénommés respectivement les « Chèques Cadeaux » et les «Bons d'Achat» et ensemble « Titre(s) Cadeaux ou Titre(s)».) d'une part, et EDENRED FRANCE, (société par actions simplifiée au capital de 464.966.992 € ayant son siège sis 166-180, boulevard Gabriel Péri, 92240 Malakoff – 393 365 135 R.C.S. ci-après dénommée «EDENRED») d'autre part. Les Parties conviennent que les Conditions applicables à une commande seront toujours celles en vigueur au jour où la commande est adressée par le Client à EDENRED. Etant précisé que la version à jour est communiquée par EDENRED préalablement à la commande sur simple demande du Client et disponible à tout moment sur le site www. kadeos.fr ou sur l'espace client (ci-après dénommé respectivement «Site» ou « Espace Client »).

2. CONDITIONS D'UTILISATION DES CHÈQUES CADEAUX ET DES BONS D'ACHAT

Le Client s'engage à porter à la connaissance de la personne (physique ou morale) à qui il attribue les Titres Cadeaux (ci-après dénommé «Utilisateur(s)»), les présentes Conditions. Les Titres Cadeaux sont acceptés, dans les conditions ci-dessous, par un ou des partenaire(s) affilié(s) dont la liste ainsi que celle des points de vente propres à chaque Titre Cadeaux sont consultables (à titre indicatif) sur le Site. Elles peuvent faire l'objet de modifications à tout moment. Les Titres Cadeaux sont utilisables en magasin, sur Internet et par téléphone (selon les partenaires), en France métropolitaine uniquement - sauf exception expressément stipulée sur le Titre Cadeaux concerné - (hors aéroports). Pour une utilisation des Titres Cadeaux en magasin : les Titres Cadeaux doivent être présentés en caisse et complétés si nécessaire avec le moyen de paiement choisi par l'Utilisateur et accepté par le partenaire affilié. Les Titres Cadeaux ne font l'objet d'aucun rendu de monnaie par les partenaires qui les acceptent. Leur utilisation est de la responsabilité du Client ou de l'Utilisateur porteur de celui-ci, selon le cas. Les Titres Cadeaux sont valables jusqu'à la date de validité indiquée à leur recto. Les Titres Cadeaux ne peuvent être ni remboursés même partiellement, ni portés au crédit d'une carte ou d'un compte bancaire, ni faire l'objet d'un escompte.

3. LA COMMANDE

Le Client est informé que l'utilisation de certains canaux de commande pourra faire l'objet de facturation de frais par EDENRED.

3.1. Commandes auprès de notre service commercial

Dans ce cadre, toute première commande de Titres Cadeaux interviendra après signature du Contrat dûment complété, comportant obligatoirement le nom et la signature du Client, les informations demandées par EDENRED et telles que notamment exigées par la réglementation applicable, ainsi que les conditions tarifaires et création du compte Client associé (paramétrages …).

3.2. Commandes sur notre de site de vente en ligne concernant les Chèques Cadeaux

3.2.1 La première commande pourra également être effectuée par le Client sur le site de vente en ligne à l'adresse suivante www.Espacedient.edenred.fr

Sur le site de vente en ligne, le Client validera les Conditions et les informations relatives à sa commande dans les conditions et modalités décrites sur le site de vente en ligne. Le Client saisira également les informations relatives à ses Utilisateurs. Sur le site de vente en ligne, chaque commande concerne un seul type de Chèques Cadeaux et le montant maximum total par commande est fixé à 4500 (quatre mille cinq cents euros H.T.). En cas d'utilisation d'une carte bancaire en paiement, la commande est ferme dès validation de la commande et du paiement. Le Client pourra également choisir le paiement par virement aux coordonnées d'EDENRED indiquées sur le site.

3.2.2 Par exception aux dispositions de l'article 5.2 ci-après, l'expédition des Chèques Cadeaux pourra être effectuée sous 72h sous réserve que :

- La commande concerne uniquement des Chèques Cadeaux Kadéos® Infini (anciennement dénommé Ticket Kadéos® Infini) présentés en carnet à l'exclusion de tout autre produit et de toute autre présentation.
- Le paiement de la commande soit effectué par carte bancaire (à l'exclusion de tout autre moyen de paiement).

3.3 Commande sur l'Espace Client concernant les Chèques Cadeaux

a) Les commandes sur l'Espace Client ne peuvent intervenir qu'après réalisation des formalités décrites aux articles 3.1. ou 3.2, selon le mode de commande. Dans ce cadre, le collaborateur désigné à cet effet par le Client (gestionnaire de commande, de livraison, superviseur, …) (ci-après dénommé « Gestionnaire »), pourra accéder au compte du Client (ci-après dénommé « Compte Client ») en saisissant les éléments qu'il aura utilisés pour la création de son Compte (« Identifiants ») lors de la création du Compte Client.

Le Client reconnait avoir été dûment informé et accepte expressément que le droit d'accès dont il bénéficie est personnel, confidentiel et non cessible. En conséquence, le Client est seul responsable de l'usage qui pourrait être fait de son Compte Client par le Gestionnaire qu'il a désigné ou tout tiers qui aurait accédé à ses Identifiants. Toute utilisation de ses Identifiants est réputée constituer une utilisation de l'Espace Client par ses soins, sauf preuve contraire qu'il pourrait apporter.

b) Il est expressément précisé qu'en cas de non-conformité du fichier de commande, la commande concernée ne pourra être prise en compte par EDENRED sans que sa responsabilité puisse être engagée de ce fait.

c) Les commandes sont fermes dès validation du fichier de commande dument complété.

d) La validation de la commande entrainera le déclenchement d'un prélèvement si une autorisation de prélèvement a été donnée par le Client. Sinon, par cette action, le Client sera redevable à EDENRED du montant de la commande ainsi que des frais de services, des éventuels services complémentaires et/ou prestations annexes.

3.4 Confirmation de commande

3.4.1 En tout état de cause, l'acceptation de la commande par EDENRED est formalisée par l'envoi au Client d'un e-mail de confirmation portant le récapitulatif de la commande

3.4.2 Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas cette confirmation, il lui incombe de contacter EDENRED, soit :

- Par email à l'adresse : relation-clients-fr@edenred.com ;
- Par téléphone en appelant le Centre de Relation Clients au numéro suivant : **08 21 23 24 25** Service 0,12 € / mn + prix appel

3.4.3 En aucun cas, la responsabilité d'EDENRED ne pourra être retenue si le Client ne reçoit pas de confirmation de la commande en raison d'une erreur de son fait dans la saisie de ses coordonnées et notamment de son adresse email.

3.5 Prestations annexes : Les services complémentaires et prestations annexes feront l'objet d'une commande spécifique. Ils seront facturés en sus après acceptation du devis.

3.6 Disponibilité : A défaut de disponibilité des Titres Cadeaux au moment du traitement de la commande, EDENRED s'engage à informer le Client dans les meilleurs délais et à indiquer au Client un délai de disponibilité. Le Client dispose de la faculté d'accepter ou de refuser le nouveau délai. En cas de refus de la part du Client, la Commande est annulée et remboursée dans son intégralité.

3.7 Annulation de commande : En cas d'annulation de commande pour quelque cause que ce soit par le Client, ce dernier versera à EDENRED une indemnité forfaitaire d'un montant égal à 5% H.T. du montant de la valeur faciale de l'ensemble des Titres Cadeaux de la commande annulée.

4 - TARIFS ET MODALITES DE PAIEMENT

4.1 Devise de paiement : Toutes les commandes, sont payables en Euros.

4.2 Tarifs, Modalités de paiement et Facturation :

4.2.1 Tarifs et Modalités de paiement Le Client s'engage à régler à EDENRED, à la commande, d'une part, le montant de la valeur faciale des Titres Cadeaux commandés et d'autre part, celui de la rémunération due à EDENRED (frais de fabrication, commission, services complémentaires optionnels ou non, etc. ci-après dénommés « Rémunération ») ainsi que les frais de livraison mentionnés au Contrat.

A défaut, la commande du Client ne fera l'objet d'aucun traitement par EDENRED, sans que la responsabilité de ce dernier puisse être engagée. Les règlements ne peuvent faire l'objet d'aucun escompte.

Le règlement intervient par virement ou prélèvement (ou par carte bancaire lorsque proposé par EDENRED).

Les règlements ne peuvent faire l'objet d'aucun escompte.

Par ailleurs, EDENRED se réserve le droit, sans que sa responsabilité puisse être engagée, de suspendre toute commande du Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure, dans l'attente du règlement de cette commande préalable.

4.2.2 Facturation électronique :

Le Client accepte d'ores et déjà expressément de se voir facturer le montant de la commande, de la Rémunération et des frais de livraison, sous forme dématérialisée (facture électronique sous format PDF signé au moyen d'un certificat électronique de norme RGS** dans le cadre de l'article 289 VII 2° du CGI relatif aux factures sécurisées au moyen d'une signature électronique qualifiée ou d'un dispositif équivalent (BOI-TVA-DECLA-30-20-30-30-20131018), dès mise en place du service par Edenred (prévu courant 2017) et sous réserve de la création de son compte Espace Client. Les factures électroniques tiennent lieu de factures d'origine au sens de la règlementation fiscale. Elles sont émises et signées électroniquement pour le compte d'Edenred par la société Seres (filiale de Docapost spécialisée dans les échanges électronique BtoB), au moyen d'un certificat électronique délivré par la société Certinomis (Autorité de Certification du groupe La Poste). Dans ce cadre et pour être éligible à la facturation électronique, le Client reconnaît remplir les conditions cumulatives ci-dessous :

- qu'il dispose d'un accès à Internet et d'un logiciel permettant la visualisation des fichiers PDF, afin de pouvoir accéder à ses factures électroniques, les consulter et les importer ;
- qu'il dispose d'une adresse électronique communiquée à Edenred, afin d'être informé de l'émission de ses factures électroniques ;
- que ses factures sont établies au nom d'une seule et même personne morale ou physique (un seul numéro SIREN),
-qu'il n'est pas règlementairement soumis à l'utilisation du portail de facturation Chorus Pro dans le cadre l'ordonnance du 26 juin 2014 concernant la facturation électronique à destination de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics.

La mise à disposition des factures électroniques sur l'Espace Client n'exonère pas le Client de ses obligations légales et règlementaires (notamment fiscales visées aux articles 289 VII 2°et 96 F bis de l'annexe III du CGI), quant à la réception et l'archivage par ses soins de ses factures électroniques, dans leur format originel, des signatures électroniques qui leur sont liées ainsi que des certificats électroniques nécessaires à la vérification des dites signatures, Edenred déclinant toute responsabilité dans ce cadre.

Les factures électroniques resteront accessibles au Client sur l'Espace Client, pendant la durée d'accès à celui-ci et dans la limite de dix (10) années maximum.

4.3 Pénalité de retard : Conformément aux dispositions de l'article L. 441-6 du code de commerce, en cas de retard de paiement, le Client devra verser à EDENRED d'une part une pénalité de retard d'un montant égal à trois (3) fois le taux de l'intérêt légal, calculée sur le montant de la totalité des sommes dues et d'autre part une indemnité forfaitaire d'un montant fixé par décret pour frais de recouvrement.

4.4 Modification des tarifs

La Rémunération et les frais de livraison dus à EDENRED sont stipulés au Contrat. Ces montants sont susceptibles de variation en fonction notamment du nombre de Titres-Cadeaux commandés, des services complémentaires optionnels demandés par le Client et/ou des conditions économiques du marché de nature à augmenter le coût des prestations d'EDENRED.

4.4.1 Indexation de la Rémunération

Le montant de la Rémunération fera l'objet d'une indexation automatique au 1er janvier de chaque année selon la formule suivante :

P1 = P0 x (S1 / S0)

P1 : prix HT révisé

P0 : prix HT contractuel d'origine ou dernier prix révisé

S0 : indice du Coût Horaire du Travail – Salaires et Charges – Tertiaire (réf. 001565139) de référence publié au 1er janvier de l'année de signature du Contrat ou lors de la dernière révision

S1 : dernier indice publié à la date de révision (base 100 en janvier 2012)

En cas de cessation de publication ou de disparition de l'indice Coût Horaire du Travail – Salaires et Charges – Tertiaire, il serait remplacé par le nouvel indice de remplacement publié ou déterminé conformément aux termes de l'article 1167 du code civil. La tarification se trouverait de plein droit indexée sur ce nouvel indice et le passage au nouvel indice s'effectuerait en utilisant l'éventuel coefficient officiel de raccordement existant.

4.4.2 Révision des frais de livraison

Les frais de livraison seront révisés pour tenir compte des conditions tarifaires appliquées par les transporteurs.

4.4.3 Les conditions tarifaires d'EDENRED se fondent sur un volume de commande/nombre de Bénéficiaires estimé par le Client. En cas de variation sensible à la baisse de ce volume/nombre, EDENRED se réserve la faculté d'adresser au Client une nouvelle proposition tarifaire à jour, applicable dans les 30 (trente) jours de son envoi au Client, sauf désaccord du Client.

En cas de désaccord, le Client a la faculté de résilier les présentes, dans le cadre des dispositions de l'article 11.

4.5 Réserve de propriété : EDENRED conserve la propriété des Titres Cadeaux (et/ou des biens ou services acquis auprès des partenaires affiliés en les utilisant, à concurrence du montant de la valeur faciale desdits Titres Cadeaux), jusqu'au paiement effectif de l'ensemble des sommes dues par le Client à EDENRED pour la commande concernée. A défaut de paiement de la facture par le Client, EDENRED se réserve le droit de revendiquer la propriété de l'intégralité des Titres Cadeaux (et/ou des biens ou services susmentionnés à concurrence du montant de la valeur faciale desdits Titres Cadeaux) sans qu'il soit nécessaire d'effectuer une mise en demeure préalable.

5 - LIVRAISON

5.1 Lieu de livraison : Les Titres Cadeaux sont livrables à l'adresse déterminée par le Client lors de la commande. Etant précisé qu'aucune livraison à des Utilisateurs ne peut être réalisée concernant les Bons d'Achat.

5.2 Délai et frais de livraison : Le délai moyen de livraison est de 5 jours à 7 jours ouvrés. Les livraisons sont facturées par point de livraison au tarif indiqué au Contrat. Les délais d'acheminement ne sont pas de la responsabilité d'EDENRED. EDENRED ne peut être tenu responsable des conséquences dues notamment à un retard d'acheminement ou des avaries imputables à des tiers, notamment des transporteurs.

6. TRANSFERT DES RISQUES

6.1 Le transfert des risques relatifs aux Titres Cadeaux intervient lors de leur livraison chez le Client, à toute personne se présentant comme habilitée à recevoir les Titres Cadeaux, l'accusé de réception ou document de transport similaire faisant foi.

6.2 Les éventuels dommages constatés à la livraison des Titres Cadeaux devront faire l'objet de réserves formelles sur l'accusé réception ou document de transport similaire.

A défaut, il appartiendra au Client d'apporter la preuve que le dommage est intervenu en cours de transport.

6.3 En tout état de cause, et sous peine d'irrecevabilité, toute réclamation devra être adressée par courrier recommandé avec accusé de réception, accompagnée des justificatifs afférents [copies du bon de commande concerné, du document de transport faisant état des réserves, de la facture afférente à la commande] dans un délai maximum de trois jours calendaires à compter de la livraison.

6.4 EDENRED ne pourra être tenu pour responsable de tout vol, perte, destruction, falsification ou fraude pouvant intervenir à compter de la livraison des Titres Cadeaux ; Le montant de la Rémunération due à EDENRED ainsi que celui des frais de livraison étant définitivement acquis à EDENRED.

Les Titres Cadeaux perdus ou volés à compter de leur livraison au Client ou à l'Utilisateur ne pourront faire l'objet d'aucun échange ni remboursement. Aucune opposition ou interdiction concernant l'acceptation d'un Titres Cadeaux par les partenaires affiliés ne sera possible.

6.5 Sur demande expresse du Client en ce sens, EDENRED pourra réexpédier des Titres Cadeaux déclarés perdus ou volés pendant le transport, sous réserve, d'une part, de signature par le Client d'une attestation sur l'honneur de non réception et, d'autre part, de l'engagement de payer le coût correspondant si toutefois la preuve de la livraison était ultérieurement apportée par EDENRED.

6.6 Lorsqu'à la demande du Client, les Chèques Cadeaux sont adressés au(x) Utilisateur(s)(s) en envoi ni sécurisé ni assuré de façon adaptée à la valeur des Chèques Cadeaux le transfert des risques s'opère lors de la remise des Chèques Cadeaux par EDENRED au transporteur. En conséquence, en pareil cas, EDENRED ne pourra voir sa responsabilité engagée en cas de vol ou perte total ou partiel intervenu après remise Chèques Cadeaux au transporteur.

7. RESPONSABILITE – REGLEMENTATION APPLICABLE

7.1. Responsabilité :

7.1.1 Il est convenu entre les parties que les services fournis par EDENRED sont réputés conformes sauf preuve contraire apportées par le Client.

7.1.2 Il est expressément entendu qu'en tout état de cause, en cas de mise en jeu de la responsabilité d'EDENRED, cette dernière ne saurait excéder le montant des frais de services payés par le Client au titre de la commande objet du litige, sans pouvoir être inférieure à 100€.

7.1.3 EDENRED ne pourra être tenu pour responsable dans le cas où certains partenaires affiliés viendraient à disparaître et/ou à ne plus accepter les Titres Cadeaux, et plus généralement en cas de défaillance dudit partenaire pour quelque cause que ce soit. Dans ce cadre, il est expressément entendu que les seuls partenaires affiliés sont chacun seul responsable des biens, produits ou prestations de services qu'ils commercialisent et qui seraient acquis par le Client et/ou l'Utilisateur dans le cadre de l'utilisation des Titres Cadeaux .

7.2. Réglementations applicables : Dans le cadre de son obligation de conseil, EDENRED rappelle au Client que :

7.2.1 La circulaire ACOSS n°2011-0000024 (relative aux Chèques Cadeaux) ainsi que les circulaires ACOSS n°2004-144 et n°2006-124 (relative au Chèque Culture) sont exclusivement applicables aux comités d'entreprise et aux entreprises sans comité d'entreprise agissant dans le cadre des œuvres sociales. Il appartient au Client de s'assurer que les dispositions desdites circulaires lui sont applicables et qu'il en respecte bien les dispositions ; EDENRED déclinant toute responsabilité à ce titre.

- Il est expressément rappelé au Client que les dispositions des circulaires ACOSS visées ci-dessus ne s'appliquent pas aux Bons d'Achat vendus par EDENRED.

7.2.2. Respect des obligations légales en matières fiscale et/ou sociale EDENRED rappelle au Client que les opérations de stimulation et/ou l'octroi de récompenses à des Utilisateurs (stimulation interne et/ou externe) imposent des obligations en matières fiscale et sociale. Il est expressément précisé que la responsabilité d'EDENRED ne pourra en aucun cas être engagée en cas de non-respect par le Client et/ou les Utilisateurs (y compris les personnes morales Utilisateurs) de l'une quelconque de leurs obligations en application des dispositions rappelées ci-après. Stimulation interne : Les Titres Cadeaux qui seraient attribués par le Client à ses propres salariés (ou aux salariés de sociétés du groupe d'entreprise auquel il appartient) dans le cadre d'opérations de stimulation interne (ou assimilées) constituent des rémunérations au sens de l'article L. 242-1 du Code de la sécurité sociale. En conséquence, celles-ci ont vocation à être intégrées dans l'assiette des cotisations sociales dues par le Client selon la règlementation et au(x) taux de cotisation en vigueur, étant en outre précisé que l'Utilisateur devra également tenir compte de ce complément de rémunération dans le cadre de la détermination de son revenu imposable. Stimulation externe : Les opérations de stimulation externe sont soumises aux règles d'assujettissement à cotisations et contributions sociales définies à l'article L. 242-1-4 du code de la sécurité sociale, appliqué conformément à la Circulaire Interministérielle n° DSS/SB//2012/56 du 5 mars 2012 relative aux rémunérations allouées aux salariés par une personne tierce à l'employeur (ci-après : la « Circulaire »). L'applicabilité de ces dispositions varie toutefois selon qu'il s'agisse d'opérations de stimulation externe à personnes morales ou à personnes physiques, tel que rappelé ci-après.

Stimulation externe à destination de personnes morales. Le Client, en sa qualité de « tiers financeur » au sens de la Circulaire précitée, prend acte que la règlementation lui impose d'informer les personnes morales concernées quant aux éventuelles conséquences fiscales et/ou sociales de l'attribution des Titres Cadeaux à leur bénéfice. Dans ce cadre, en cas de redistribution par les personnes morales à leurs personnels, le Client s'engage :

- à obtenir desdites personnes morales leur engagement écrit de prise en charge par leurs soins des obligations sociales et fiscales consécutives à cette attribution (déclaration auprès des organismes compétents et paiement des charges sociales dues).
- à informer ces personnes morales Utilisateurs de leurs propres obligations d'information à l'endroit des éventuels personnels bénéficiant de la redistribution des Titres Cadeaux étant rappelé que l'attribution de constitue une rémunération au sens de l'article L242-1 du code de la sécurité sociale et ayant en conséquence un impact en matière d'impôt sur le revenu.
- Dans l'hypothèse où la personne morale exerce son activité habituelle sous le statut de travailleur indépendant, le Client est dispensé de ses obligations au titre de l'article L. 242-1-4 du code de sécurité sociale, sous réserve toutefois de s'être au préalable assuré du respect par la personne morale concernée des conditions cumulatives suivantes :

1. la confirmation expresse du statut de professionnel indépendant de l'Utilisateur de l'opération, et ;
2.l'engagement express de l'Utilisateur dans ce cadre de déclarer les dotations dans ses propres revenus.

Stimulation externe à destination de personnes physiques

Le Client réalisant des opérations de stimulation à destination de salariés de tiers déclare être parfaitement informé des conséquences de la mise en œuvre de L.242-1-4 du code de la sécurité sociale en matière déclarative, engendrant, le cas échéant, des obligations de paiement de cotisations calculées forfaitairement ou en proportion des montants concernés, conformément à la règlementation, et notamment la Circulaire. Aussi, il est expressément rappelé qu'en cas d'attribution par le Client à des salariés de tiers de Titres Cadeaux dont le montant annuel excéderait le seuil de 1,5 SMIC, certaines informations relatives aux personnes physiques Utilisateurs (telles que le numéro de sécurité sociale, l'adresse ou encore les date et lieu de naissance) s'avéreront nécessaires à l'accomplissement des formalités impératives en matière sociale. En tout état de cause, qu'il s'agisse de stimulation externe à destination de personnes morales ou de personnes physiques, il est expressément précisé qu'en aucun cas la responsabilité d'EDENRED ne pourra être engagée en cas de non-respect par le Client et/ou par un Utilisateur de la réglementation qui lui est applicable (le cas échéant la Circulaire) quel que soit la nature du manquement considéré en lien avec le Contrat.

8. INTERDICTION DE LA REVENTE

Le Chèque Cadeaux ne peut faire l'objet d'aucune cession ou revente par le Client ou par l'Utilisateur à un tiers quel qu'il soit, à titre gratuit ou onéreux. Seuls les Clients personnes morales peuvent revendre les Bons d'Achat, à l'exclusion des Utilisateurs. EDENRED se réserve le droit de mettre fin à ses relations commerciales avec tout Client manquant à ces obligations et ce, sans préavis ni indemnités.

9. RETOURS ET ECHANGES DES CHEQUES CADEAUX

EDENRED s'engage à échanger les Chèques Cadeaux inutilisés et retournés, exclusivement par le Client, sous la responsabilité de ce dernier, jusqu'à l'expiration d'un délai de trois mois à compter de la date de fin de validité apparaissant sur les Chèques Cadeaux, déduction faite d'une participation forfaitaire aux frais d'échange et de retour fixée à 15 euros H.T. pour les commandes d'échange inférieures ou égales à 5000 € et à 10% du montant total des valeurs faciales des Chèques Cadeaux échangés pour les commandes d'échange supérieures à 5 000 €. Au-delà de ce délai, les Chèques Cadeaux ne seront ni repris, ni échangés. Les Chèques Cadeaux ne peuvent être échangés dans le cadre des dispositions des présentes Conditions qu'une seule fois. Pour leur part les Bons d'Achat ne peuvent pas être échangés.

10 - DONNEES A CARACTERE PERSONNEL – PROPRIETE INTELLECTUELLE10.1 DONNÉES A CARACTERE PERSONNEL

Article 10.1 – DONNÉES A CARACTERE PERSONNEL

10.1.1 Dispositions générales

10.1.1.1 Finalités

Dans le cadre de l'exécution des prestations d'EDENRED, des données à caractère personnel (ci-après dénommées « Données Personnelles ») concernant le Client (ou encore dénommé «Organisme») et ses Utilisateurs (ou encore dénommé « Utilisateurs») sont transmises à EDENRED par le Client et/ou sont collectées en exécution du Contrat et font l'objet de traitements dans le cadre des activités d'EDENRED. Ces traitements sont indispensables au regard des finalités de (i) gestion des relations avec le Client et les Utilisateurs, (ii) déploiement des Titres ou de la Solution (paramétrages, gestion, validation, suivi et sécurisation des commandes) (iii) mise à disposition et utilisation des Titres ou de la Solution par les Utilisateurs, (iv) gestion du recouvrement, de la fraude et des contentieux (v) réalisation d'études et d'analyses prédictives, d'enquêtes de satisfaction et de sondages par EDENRED pour les besoins de l'optimisation des services proposés aux Utilisateurs et/ou aux Clients ainsi que (vi) respect de la réglementation en vigueur. Des Données Personnelles Utilisateurs sont par ailleurs directement collectées par EDENRED lorsque ceux-ci s'inscrivent à des services EDENRED, non régis par le Contrat (notamment, utilisation de l'application MyEdenred, inscription à une newsletter..etc). Pour l'ensemble de ces finalités, en lien avec l'activité de fourniture de Titres et/ou Solution à ses Clients (organismes financeurs) au profit d'Utilisateurs, EDENRED agit en qualité de responsable de traitement, à l'exception de la collecte initiale et la transmission des Données Personnelles Utilisateurs à EDENRED , ainsi que de la communication des coordonnées et Données Personnelles Client aux fins de création des comptes Clients dans les systèmes d'information d'EDENRED , traitements réalisés sous sa responsabilité par le Client en qualité de responsable de traitement. EDENRED et le Client s'assure chacun en ce qui le concerne pendant toute la durée du Contrat du respect des obligations incombant aux responsables de traitements en application des Lois sur la protection des données (définie comme (i) la loi française n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée, (ii) le Règlement (UE) n° 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du Traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, (« Règlement Général ») et (iii) l'ensemble des textes législatifs et réglementaires, avis et recommandations des autorités communautaires, des autorités de contrôle ainsi que du Groupe de protection des personnes à l'égard du Traitement des données à caractère personnel (dit « Groupe de l'article 29 »), et du Comité européen de la protection des données instauré par l'article 68 du Règlement général] et notamment de l'information des personnes concernées et de l'obtention des éventuels consentement requis pour la collecte, la communication et tout autre forme de traitement des Données personnelles.

10.1.1. 2 Destinataires

Pour les besoins des finalités susmentionnées, ces Données Personnelles Utilisateurs et Données Personnelles Client sont communiquées à d'autres entités du groupe Edenred, ainsi qu'à ses partenaires, prestataires et sous-traitants, intervenant dans le cadre de la stricte exécution des prestations du Contrat. Compte tenu de la dimension internationale du groupe EDENRED, les Données Personnelles traitées par EDENRED sont susceptibles d'être transférées au sein et en dehors de l'Espace Économique Européen, étant précisé qu' EDENRED réalise ces transferts en qualité de responsable du traitement dans le respect des exigences des Lois sur la protection des données. Ces transferts interviennent (i) au sein de l'UE (ii) ou, vers des pays dont la législation a été reconnue comme conférant un niveau de protection adéquat par la Commission européenne (iii) ou, à défaut, sous couvert de garanties contractuelles appropriées, telles que prévues par les Lois sur la protection des données. En dehors des cas visés ci-dessus, les Données Personnelles Utilisateurs traitées par Edenred ne feront l'objet de communication à des tiers qu'avec le consentement des personnes concernées, ou afin de permettre à EDENRED de satisfaire à ses obligations légales et/ou dans le cadre d'audit des auditeurs dont EDENRED et/ou ses prestataires relèvent, ou en vue d'assurer l'exercice ou la défense d'un droit. En dehors des cas visés aux paragraphes précédents, aucun accès aux Données Personnelles des Utilisateurs non prévu par la réglementation ne sera autorisé, en ce compris au Client lui-même. En tout état de cause, EDENRED prend en qualité de responsable de traitement les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des Données Personnelles Utilisateurs et Clients traitées, dans le respect des règles de l'art et des standards applicables du fait des traitements, notamment afin de prévenir tout accès par un tiers non-autorisé, et préserver leur intégrité et confidentialité. Ces mesures tiennent dûment compte des risques encourus pour les droits et libertés des Personnes concernées du fait des traitements de leur Données personnelles réalisés par EDENRED dans le cadre de l'exécution du Contrat et s'assure dans le cadre de conventions écrites conformes aux exigences des Lois sur la protection des données en matière de recours à la sous-traitance que ces derniers présentent les garanties suffisantes pour assurer le respect des exigences, notamment en matière de sécurité, résultant des Lois sur la protections des données.

10.1.1.3 Durée de conservation

Pour les besoins de la mise en oeuvre de ses obligations en matières comptable et fiscale, les Données Personnelles Client utilisées notamment dans le cadre de la facturation seront conservées pendant une durée de DIX (10) ans à compter de l'échéance des prestations. Les Données Personnelles des Utilisateurs seront conservées pendant la durée des prestations les concernant (titres actifs ou en circulation + durée d'échange de millésime) ainsi que pendant une durée complémentaire de TROIS (3) ans correspondant à la durée de prescription en matière fiscale/sociale, s'agissant d'une solution bénéficiant de dispositifs d'exonération. Ces durées sont prorogées des durées légales de prescriptions en cas de litige ou contentieux

10.1.2 Obligations du Client

Le Client garantit, en sa qualité de responsable de traitement, avoir dûment informé et/ou recueilli le consentement des personnes dont les Données Personnelles font l'objet d'un traitement par EDENRED , s'agissant tant des Données Personnelles Client (y compris celle de son gestionnaire) qu'Utilisateurs, y compris leur adresse mail, en vue notamment d'envoi de courriels. En particulier, le Client informe les Personnes concernées par les Données Personnelles Client et Utilisateurs sur la collecte et la communication de Données personnelles les concernant aux fins d'exécution du Contrat et identifie expressément EDENRED en tant que Destinataire ainsi que les finalités de cette communication. Le Client garantit par ailleurs, en sa qualité de responsable de traitement, transmettre à EDENRED des Données Personnelles complètes, à jour, pertinentes et adéquates pour les besoins de la réalisation des prestations et informer sans délai EDENRED de toute mise à jour ou du caractère incomplet voire inexact des Données Personnelles transmises. Le Client est responsable de l'information des Utilisateurs concernant le traitement de leurs Données personnelles, ainsi que de la gestion de leur droit d'accès, de rectification et de suppression. De ce fait, Edenred n'est pas responsable dans le cas où les Données Personnelles Utilisateurs ou Client communiquées par le Client auraient été illégalement collectées et communiquées à Edenred, ou dans le cas où lesdites Données seraient incomplètes ou inexactes et où EDENRED n'aurait pas été informé du caractère incomplet ou des inexactitudes. En pareil cas, EDENRED se réserve la faculté de suspendre les services, jusqu'à communication des informations complètes et à jour.

10.1.3 Exercice des droits d'accès, de rectification et d'opposition

Les personnes physiques dont les données font l'objet d'un traitement dans le cadre des présentes disposent, conformément à la règlementation applicable, d'un droit d'accès et de modification quant aux Données Personnelles le concernant, exerçable par courrier précisant l'objet de sa demande ainsi que ses coordonnées (nom du Client, adresse et identité de la personne physique concernée attestée par une copie de sa pièce d'identité) comme suit : Les personnes physiques concernées (Client et/ou Utilisateurs) pourront également faire valoir, pour motifs légitimes, leur droit d'opposition au traitement de leurs Données Personnelles selon les modalités visées à l'alinéa suivant. En pareil cas et en conséquence, certains services ne seront plus accessibles et ce, sans que la responsabilité d' EDENRED puisse être engagée, ce que le Client accepte expressément. Les demandes sont adressées comme suit : Données Client : par courrier électronique à l'adresse info.gdpr-fr@edenred.com ou par courrier Centre de Relations Clients – 166/180, boulevard Gabriel Péri – 92245 MALAKOFF Cedex Données Utilisateurs : (i) auprès du Client en ce qui concerne les données initialement collectées par le Client auprès de l'Utilisateur ou (ii) auprès d'EDENRED par courrier électronique à l'adresse info.gdpr-fr@edenred.com ou par courrier Centre de Relations Clients – 166/180, boulevard Gabriel Péri – 92245 MALAKOFF Cedex concernant les données traitées par EDENRED dans le cadre de la fourniture de services par EDENRED.

10.2 PROPRIETE INTELLECTUELLE

Chaque Partie est et demeure titulaire des droits de propriété intellectuelle ou industrielle relatifs aux marques et logos qu'elle utilise pour les besoins de son activité.

En tout état de cause, le Client autorise expressément EDENRED à citer le nom du Client à titre de référence commerciale.

Article 11 – DURÉE - RESILIATION

11.1 A compter de la signature du Contrat, le Client bénéficie de la fourniture des Titres Cadeaux ainsi que des services afférents pour une durée de (3) trois ans.

A défaut de notification de la résiliation du Contrat au moins trois (3) mois avant son échéance fixée ci-dessus, le présent Contrat sera renouvelé par période de trois (3) années. Chaque Contrat renouvelé pourra être résilié à son échéance contractuelle, moyennant le respect d'un préavis d'au moins trois (3) mois), commençant à courir à compter de la première présentation du courrier.

11.2 Sauf stipulations contraires prévues au Contrat, en cas de manquement par l'une des Parties à l'une quelconque des obligations lui incombant aux termes des présentes, la Partie lésée aura la possibilité de résilier le Contrat dans un délai de dix (10) jours ouvrés après mise en demeure notifiée par lettre recommandée avec A.R. à la Partie défaillante, indiquant l'intention de faire jouer la présente clause et restée en tout ou partie sans effet, sans préjudice des éventuels recours intentés par la Partie lésée et notamment en dommages et intérêts.

11.3 En l'absence de commande du Client pendant une période de (13) treize mois consécutifs, le Contrat sera considéré comme résilié.

12. DIVERS

12.1 - Intégralité

Dans l'hypothèse où l'une des clauses des présentes Conditions s'avèrerait nulle du fait d'un changement de législation, de réglementation ou d'une décision de justice, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité et le respect des autres dispositions des Conditions.

12.2 - Cession

EDENRED FRANCE se réserve le droit de transférer les présentes à tout successeur ou tiers, y compris sous forme de cession, location-gérance, fusion, consolidation, restructuration …

13 - REGLEMENT DES LITIGES – RECLAMATION

13.1. Le Client dispose d'un délai de trente (30) jours à compter de la date effective de réception de la commande (si la commande est concernée) ou d'émission de la facture (si la facturation est concernée) pour effectuer une réclamation, qui sera adressée soit :

Par Email : info.TK-fr@edenred.com

Par Courrier : par lettre recommandé avec AR, à l'adresse suivante : Edenred France, Centre de Relations Clients, immeuble Columbus, 166 -180 boulevard Gabriel Péri, 92 245 Malakoff Cedex

Par Tel : **08 21 23 24 25** Service 0,12 € / mn + prix appel

13.2 Tout litige qui interviendrait dans le cadre de l'interprétation et/ou de l'exécution des présentes Conditions et qui ne serait pas résolu à l'amiable entre les Parties dans le délai de deux mois, sera soumis aux tribunaux compétents du ressort de la Cour d'Appel de Paris.

La prescription applicable aux actions exercées dans le cadre des présentes est fixée à un (1) an.

14 - CONDITIONS PARTICULIERES APPLICABLES AUX NON PROFESSIONNELS (tels que définis par l'article préliminaire du Code de la Consommation et interprété par la jurisprudence ci-après « Non-professionnel »).

14.1 L'article 3.7 n'est pas applicable au Non-professionnel.

14.2 Par dérogation à l'article 4.2 le Non-professionnel aura la faculté de choisir la réception d'une facture électronique ou le maintien de la facture sur support papier.

14.3 L'article 4.3 n'est pas applicable aux Non-professionnels.

14.4 L'article 6.3 n'est pas applicable aux Non-professionnels.

14.5 Les articles 7.1.1 et 7.1.2 ne sont pas applicables aux Non-Professionnels

14.6 Toute résiliation par l'une ou l'autre des Parties pour manquement à l'une de ses obligations stipulées au Contrat est soumise à la procédure prévue à l'article 11.2 des Conditions, y compris pour les besoins de l'article 8.

14.7 EDENRED s'engage à ce que les droits et obligations du Non-professionnel prévus au Contrat soient maintenus en cas de mise en œuvre de la procédure de cession telle que définie à l'article 12.2 des Conditions.

14.8 L'article 13.2 n'est pas applicable aux Non-Professionnels.